

# LETTRE D'INFO N°31

Mars 2024



## Éditorial

Ce début d'année a été marqué par le lancement des travaux. Les nouvelles commissions et groupes de travail se sont étoffés par vos candidatures nombreuses et je vous en remercie.

Les projets à mener cette année peuvent maintenant débuter activement.

Comme vous le savez certainement, un de nos grands projets est l'unité mobile M ta Santé. Là encore nous avons besoin de vous pour mener à bien cette magnifique aventure de la prévention dans notre territoire. Vous pouvez d'ores et déjà présenter votre candidature en suivant le lien dans l'article ci-dessous. Un site web dédié, [www.mtasante.fr](http://www.mtasante.fr) a d'ailleurs été spécialement créé.

Par ailleurs, j'ai le plaisir de vous annoncer que tous les membres de la CPTS peuvent maintenant bénéficier du comité d'entreprise CE+ Services en souscrivant une option à 4€ en sus de la cotisation annuelle. N'hésitez pas à profiter des nombreuses offres que cette carte peut vous procurer.

Nous vous offrons 3 cartes CE+ Services par tirage au sort si vous participez à notre quizz sur la maladie rénale chronique ci-dessous. Il s'agit d'une des nouvelles thématiques abordées par la CPTS Mulhouse Agglomération.

Bonne chance à toutes et à tous !

**Frédéric TRYNISZEWSKI**

## À vos agendas !

- **04 juillet en soirée** : Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé de la CPTS Mulhouse Agglomération

# Les actualités territoriales

## Ouverture de HANDICONSULT SUD ALSACE



**HANDICONSULT SUD ALSACE est un dispositif innovant et facilitateur pour l'accès aux soins de personnes vivant avec un handicap.**

Pour pallier l'inégalité d'accès aux soins des personnes en situation de handicap, la plateforme Handicap Services Alister ouvre à Mulhouse le **premier centre Handiconsult du Grand-Est**, situé au siège de l'association (115 avenue de la Première Division Blindée à Mulhouse).

Une **équipe pluridisciplinaire**, composée de **médecins, d'infirmières et d'un secrétariat** spécialisé dans l'accueil des personnes en situation de handicap, a pour missions :

- l'écoute et l'évaluation des besoins en santé,
- l'organisation et l'accompagnement personnalisé dans le parcours de soins,
- la mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation à la santé des personnes vivant avec un handicap.

Elaboré avec le concours de la CPTS Mulhouse Agglomération, du Conseil territorial de Santé du Haut-Rhin, et financé par l'ARS Grand-Est, le dispositif travaille d'ores et déjà en réseau, avec les professionnels de santé ou médicosociaux du territoire et les établissements sanitaires. Dans cet esprit une étroite collaboration est engagée avec l'établissement pivot du Groupement Hospitalier de Territoire, le GHRMSA.

### Qui peut solliciter Handiconsult Sud Alsace ?

Tout adulte vivant à domicile dans le Sud Alsace, avec un handicap (quelle qu'en soit la nature) confronté à des difficultés d'accès aux soins, leurs aidants ainsi que les professionnels de santé ou médicosociaux.

### Comment contacter Handiconsult Sud Alsace ?

En appelant le **03 89 62 24 14** du **lundi au vendredi entre 8h30 et 12h30 et entre 13h30 à 17h00** ou en nous adressant un **courriel à [handiconsult68@alister-autonomie.fr](mailto:handiconsult68@alister-autonomie.fr)**.

### Peut-on s'y présenter directement en cas de problème de santé ?

Le dispositif ne fonctionne que sur rendez-vous et ne se substitue pas aux professionnels de santé habituels que sont les médecins traitants ou les services infirmiers à domicile.

## Les dossiers



## Testez vos connaissances sur... La maladie rénale chronique

Cette année, la CPTS MA va travailler sur la thématique de l'insuffisance rénale chronique. Pour démarrer l'année doucement, nous vous proposons de tester vos connaissances sur ce sujet !

Parmi les professionnels de santé libéraux ayant répondu correctement, 3 seront tirés au sort et se verront **offrir leur carte CE+ pour l'année 2024** !

Vous avez **jusqu'au vendredi 8 mars** pour répondre. Bonne chance à tous !

**Je veux répondre au quiz !**



## Vous pouvez bénéficier du "CE+ Services" si vous êtes un PS libéral en activité sur le territoire de Mulhouse Agglomération !

La CPTS Mulhouse Agglomération propose depuis peu une **adhésion au comité d'entreprise "CE+ Services"**.

Ce service est **réservé uniquement aux professionnels de santé libéraux en activité sur le territoire de Mulhouse Agglomération**.

Si vous avez déjà renouvelé votre adhésion en tant que membre actif 2024 mais que vous n'avez pas encore adhéré au comité d'entreprise, vous pouvez le faire directement depuis votre espace membre. Une **cotisation annuelle de 4€** vous sera demandée en plus de votre adhésion annuelle à la CPTS MA.

Si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion en tant que membre actif 2024 et que vous **souhaitez adhérer en bénéficiant de ce service**, vous pouvez le faire en **choisissant la catégorie "Membre actif 2024 avec CE+ Services"** à 14€ (10€ pour la CPTS MA + 4€ pour le CE+ Services), grâce au lien suivant : <https://www.cpts-mulhouse-agglo.fr/niveaux-dadhesion/>.

Vous trouverez ci-dessous le "Guide 2024 CE+ Services" vous indiquant les avantages auxquels votre cotisation à CE+ Services vous donne accès :



## Retour sur l'inscription aux commissions et aux groupes de travail

En février, nous avons lancé l'appel à candidature pour la participation aux actions 2024 de la CPTS Mulhouse Agglomération. Vous avez été près d'une centaine à vous manifester, dont une vingtaine de professionnels n'ayant pas encore participé à des actions de la CPTS MA auparavant.

**Merci à tous pour votre engagement en ce début d'année.** Le démarrage des commissions et des groupes de travail se profile très rapidement !

Vous souhaitez participer aux travaux de la CPTS MA mais n'avez pas pu vous manifester ? Contactez-nous via [contact@cpts-mulhouse-agglo.fr](mailto:contact@cpts-mulhouse-agglo.fr).



## Le dispositif M ta Santé recherche des professionnels de santé !

Vous souhaitez donner une autre dimension à votre pratique ?  
Vous souhaitez pratiquer votre métier dans un cadre hors norme ?  
**Alors, prenez place à bord de M ta Santé dès le mois de mai 2024 !**

Vous serez chargé de réaliser, avec les patients, un bilan prévention afin de les orienter et de les conseiller pour qu'ils puissent prendre soin de leur santé.

Un temps de formation sera organisé en amont des interventions, afin de vous permettre de vous familiariser avec les outils et le fonctionnement du dispositif.

Nous vous solliciterons bien sûr **selon vos disponibilités et vos souhaits**.

**Une compensation financière est prévue** dans le cadre de votre participation dans ce projet.

Si vous êtes intéressé pour participer, vous pouvez compléter le sondage ci-dessous, **avant le vendredi 15 mars** :

**Je participe !**

Nous reviendrons ensuite vers vous, afin de vous communiquer les différents aspects pratiques.

*N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire :*  
[contact@mtsante.fr](mailto:contact@mtsante.fr).

# À retrouver sur notre site

Cette rubrique vous permettra de découvrir ou de redécouvrir les informations présentes sur notre site internet

## Création du site M ta Santé !



Le site internet de *M ta Santé* a été créé !

Il est à destination de tout public : professionnels de santé, professionnels du social, structures de promotion de la santé et usagers.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant le projet : son historique, son fonctionnement, le planning d'intervention, les modalités pour nous rejoindre, les partenaires et financeurs, les contacts...

Ce site sera mis régulièrement à jour, afin de vous permettre de suivre l'évolution du dispositif, et des événements s'y rattachant.

Si vous souhaitez nous faire un retour sur cette page web, n'hésitez pas à nous contacter : [contact@mtasante.fr](mailto:contact@mtasante.fr)

[Je découvre le site](#)

## La CPTS vous transfère



Conférence Régionale  
de la Santé  
et de l'Autonomie

CRSA  
Grand Est

### Appel à projets démocratie sanitaire 2024 la CRSA Grand Est du 1er février au 15 avril

Nous vous rappelons que la **CRSA Grand Est** vient de lancer un **appel à projets 2024 pour des actions de recueil de la parole des usagers ainsi que des actions favorisant la participation des citoyens à la démocratie en santé.**

Vous retrouver l'ensemble de ces informations sur le site internet de l'ARS Grand Est, en cliquant sur le lien suivant : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/democratie-en-sante-2024-crsa-grand-est>.

Le dossier complet doit être transmis au secrétariat de la CRSA Grand Est **le lundi 15 avril 2024 (inclus) au plus tard** par voie électronique, à l'adresse suivante : [ars-](#)

[Voir le cahier des charges](#)

[Voir le dossier complet](#)



## Recherche de MG du secteur de Mulhouse pour participer à l'étude clinique DECANPHAR

Le GHRMSA a mis en place fin d'année dernière, une **étude sur le dépistage par scanner thoracique faible dose du cancer du poumon, chez les patients à haut risque** (étude DECANPHAR).

L'étude est portée conjointement par le Dr Patrick STRENTZ, médecin généraliste et président du comité du Haut-Rhin de la ligue contre le cancer, et par le Dr DEBIEUVRE, pneumologue au GHRMSA.

**Les investigateurs de l'étude sont des médecins généralistes, qui réalisent l'inclusion et le suivi des patients dans le cadre du protocole** (dont le résumé est à votre disposition grâce au bouton ci-dessous).

Nous avons actuellement 15 généralistes qui participent à l'étude, qui pour la quasi-totalité exercent sur le secteur de Colmar.

Afin d'élargir l'étude au secteur de Mulhouse, nous sommes à la **recherche de quelques médecins généralistes susceptibles d'être intéressés pour participer à cette étude.**

[Je suis intéressé !](#)



## Programme de la Journée Médicale de Haute Alsace (JMHA) du samedi 13 avril

Grâce au bouton ci-dessous vous trouverez le **programme de la journée médicale de haute Alsace 2024** (*qui n'est pas réservée aux médecins contrairement à ce que laisse entendre le titre*).

Elle aura lieu le **samedi 13 avril 2024 à partir de 08h30** et se déroulera à l'**IFMS** (Institut de Formation aux Métiers de la Santé) - 2 Rue du Dr Léon Mangeney à Mulhouse.

[Voir le programme détaillé](#)



## Ateliers territoriaux "prévenir les discriminations dans le domaine de la santé" de Mulhouse

Migrations Santé Alsace vous propose de **participer à des ateliers territoriaux sur la prévention des discriminations dans le domaine de la santé les jeudis 14 et 21 mars 2024 de 09h30 à 16h30 à la maison Daring - 2 rue Pierre et Marie Curie à Mulhouse.**

Ces ateliers permettront d'aborder les questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'une discrimination ?
- Quels sont les risques de discriminations identifiés dans le domaine de la santé ?
- Quels constats pouvons-nous faire à l'échelle de notre territoire ?
- Quels leviers pouvons-nous actionner pour prévenir et agir ?

Ces ateliers seront l'occasion de monter en compétence sur le sujet des discriminations en santé mais aussi de réfléchir, ensemble, à ce qu'il est possible de faire à l'échelle locale.

*La participation est gratuite grâce au soutien financier de la DREETS et de l'ARS Grand Est. Ces ateliers sont également organisés en partenariat avec la ville de Mulhouse.*

**Vous êtes professionnel(le)s, futur(e)s professionnel(le)s et/ou bénévoles de la santé, du social et du médico-social exerçant à Mulhouse et vous souhaitez renforcer vos compétences et développer des actions concrètes : ces ateliers sont fait pour vous !**

Pour avoir plus d'informations et/ou pour vous inscrire il vous suffit de cliquer sur les boutons ci-dessous :

[Je souhaite voir le flyer !](#)

[Je souhaite m'inscrire !](#)



## Étude sur le repérage des personnes handicapées à domicile, co-habitanes avec un parent âgé !

La MAIA Alsace organise cette année 2024 **une étude portant sur les personnes handicapées à domicile co-habitanes avec un parent âgé. Elle donnera lieu à une restitution dans le cadre d'un colloque sur ce thème prévu à Strasbourg en fin d'année 2024.**

*Le phasage classique consiste en un état des lieux, une problématisation et des pistes pour améliorer les parcours et les accompagnements. Nous démarrons la phase état des lieux avec une tentative de repérage de la volumétrie des situations concernées.*

La MAIA Alsace a élaboré un questionnaire que vous trouverez grâce au bouton ci-dessous :



## Formations « défense personnelle » de l'URPS MK du Grand Est le samedi 13 avril à Colmar

L'URPS MK Grand Est propose des **formations « défense personnelle »**. La date retenue pour **Colmar** (*initialement Mulhouse*) est le **samedi 13 avril 2024 de 08h00 à 18h00**. *Le lieu exact sera communiqué aux inscrits par mail.*

**Cette formation est offerte à 100% par l'URPS MK du Grand Est** et peut accueillir jusqu'à 20 personnes par session.

**Les inscriptions sont obligatoires** via le bouton ci-dessous OU directement sur le site de l'URPS OU par mail à l'adresse suivante : [secretariat@urpsmk.fr](mailto:secretariat@urpsmk.fr).

**Je souhaite m'inscrire !**



## Médecins généralistes, devenez maître de stage et effectuez votre demande d'agrément avant le 28 mars !

À ce jour 350 Maîtres de Stage Universitaires (MSU), répartis sur toute l'Alsace acceptent d'encadrer des internes de médecine générale en stage. Pour la promotion qui a débuté en novembre 2023, une quatrième année de formation en troisième cycle se déroulera à partir de novembre 2026.

Les étudiants qui auront soutenu leur thèse auront le statut de Docteur Junior. Leur stage, d'une durée d'un an, se déroulera de la manière suivante : 6 demi-journées par semaine en cabinet ; 2 demi-journées supplémentaires s'effectueront soit au sein de la même structure soit dans un autre cadre en lien avec le projet professionnel ; 2 demi-journées resteront consacrées à la formation universitaire.

**L'allongement d'un an de l'internat en médecine générale nécessite la création de 120 nouveaux terrains de stages et l'agrément de nouveaux praticiens !**

Pour accueillir des étudiants, **deux formalités sont indispensables** : être formé à la **maîtrise de stage ET faire une demande d'agrément auprès de la Faculté de Médecine** (une seule campagne d'agrément par an).

Il existe 3 niveaux d'agrément :

- phase 1 : stage chez le praticien de niveau 1,
- phase 2 : stage chez le praticien de niveau 2 (également appelé SASPAS),
- phase 3 : stages libres et stage de 4e année (Docteur Junior).

Pour tous les MSU (sauf ceux ayant eu l'agrément en 2023), l'agrément phase 1 et phase 2 est valable jusqu'en 2027. Les premières demandes d'agrément pour accueillir un Docteur Junior interviendront à partir de 2025, pour la campagne 2025/2026. Cependant, le DMG nous indique qu'il ne sera pas possible de demander un agrément pour la phase 3 (Dr Junior) sans disposer au préalable d'un agrément phase 1 ou 2.

Si vous êtes nouveau maître de stage et souhaitez accueillir un Docteur Junior en 2026, il est donc nécessaire de demander l'agrément pour les phases 1 et 2 dès cette année 2024 !

### Comment effectuer une demande d'agrément auprès de la Faculté de médecine ?

La campagne d'agrément se déroule une seule fois par an ! **Celle de 2024-2025 est ouverte du 15 février au 28 mars 2024** et permettra l'accueil des étudiants à partir de novembre 2024.

Les demandes se font en ligne, sur une plateforme numérique nommée "Epidaure". La procédure est détaillée sur le site [www.crgea.org](http://www.crgea.org).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez également contacter la Faculté par courriel : [med-agrement3cycle@unistra.fr](mailto:med-agrement3cycle@unistra.fr) ou le Département de Médecine Générale de la faculté de médecine de Strasbourg grâce à l'adresse mail suivante : [stagedmgstrasbourg@gmail.com](mailto:stagedmgstrasbourg@gmail.com).

## L'agenda du mois



**05 mars à 13h00** : En visioconférence - projet de santé Consultation d'Accès aux Soins

**11 mars à 14h00** : En visioconférence - Réunion avec le Dr Jeanne VILLENEUVE pour échanger sur un dispositif médecins partagés entre ville et hôpital à Paris

**11 mars à 19h30** : En présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Busines Campus - Réunion de la commission Prévention

**11 mars à 20h00** : En visioconférence - Réunion de la commission Soins Non Programmés

**12 mars à 11h00** : En visioconférence - COPIL M ta Santé

**12 mars à 18h45** : En présentiel au GHRMSA - Rencontre avec les Mulhousiennes

**12 mars à 20h00** : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération ou en visioconférence - Deuxième réunion du comité d'organisation du Colloque Pluriprofessionnel Trajectoires Santé 2024

**13 mars à 14h00** : En présentiel à la maison du territoire à Sausheim - Réunion avec le groupe de travail "Talents de santé"

**13 mars à 17h30** : En visioconférence - Réunion avec le groupe de travail "Mon bilan prévention ARS"

**14 mars à 09h00** : En présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus - Formation repérage obésité

**14 mars à 10h30** : En visioconférence - Comité stratégique M ta Santé

**14 mars à 16h30** : En présentiel au GHRMSA - Rencontre entre le pôle femme mère enfant du GHRMSA, la CPTS et le CCAS concernant le projet M ta Santé

**14 mars à 20h00** : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS Mulhouse Agglomération - Formation protocole pollakiurie : équipe de Mulhouse

**Le 18 mars** : En présentiel à Saragosse en Espagne - Visite de l'unité mobile M ta Santé en cours de fabrication

**19 mars à 16h00** : En présentiel rue Lefebvre à Mulhouse - Rencontre avec le service voierie de la ville de Mulhouse pour l'unité mobile M ta Santé

**19 mars à 19h30** : En présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus ou en visioconférence - Réunion de la commission Prévention

**21 et 22 mars à 08h00** : En présentiel (*voir les différents lieux grâce au lien suivant : <https://icope68.fr/sempecherdevieillir/>*) - Dépistages ICOPE avec l'IFAS du Diaconat

**25 mars à 20h00** : En présentiel dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du Business Campus ou en visioconférence - Conseil d'Administration de la CPTS MA

 **Secrétariat (09h00 - 12h00 / 12h35 - 16h35)**

 **03 67 26 75 50**

 **[contact@cpts-mulhouse-agglo.fr](mailto:contact@cpts-mulhouse-agglo.fr)**

 **[www.cpts-mulhouse-agglo.fr](http://www.cpts-mulhouse-agglo.fr)**

 **Business Campus - Entrée A**

1er étage Bureau 1.10, 1.11

15 rue des Frères Lumière

68200 MULHOUSE

**Adhérez à la CPTS**

© 2023 CPTS Mulhouse Agglomération

 **CPTS  
Mulhouse  
Agglomération**  
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CPTS Mulhouse Agglomération.

[Se désinscrire](#)